

ifce

institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



Conseil scientifique de la filière équine

Appel à projets de recherche Ifce,
en collaboration avec le fonds Eperon

« Cheval, pouvoirs et société

**Le cheval, un objet de recherche
pour les sciences sociales ? »**

Date limite de remise des dossiers : 15 novembre 2018
Dépôt des projets exclusivement via la plateforme en
ligne <https://projects.ifce.fr>¹

¹ Cf annexe 2 pour plus d'informations

Sommaire

Préambule	3
1. Contexte.....	3
2. Position du problème.....	3
3. Projets attendus, labellisation et financement.....	7
3.1. Montants disponibles	7
3.2. Règles de financements	7
3.3. Financement de bourses de doctorat.....	7
4. Bases de données	8
5. Modalités de candidature et critères d'éligibilité	8
5.1. Présentation du dossier	8
5.2. Critères scientifiques et enjeux pour la filière	8
5.3. Critères financiers	9
5.4. Respect du délai de remise des propositions de recherche	9
6. Modalités de réponse du conseil scientifique et conditions de financement	9
7. Obligations envers l'Ifce	10
Annexe 1 : Constitution du dossier	11
Annexe 2 : utilisation de la plateforme en ligne	12

Préambule

Dans un objectif d'améliorer la cohérence et l'efficacité des moyens dédiés à la recherche équine et à la valorisation des résultats de la recherche, l'Ifce et le fonds Eperon se sont associés pour se doter d'un conseil scientifique unique, porteur de trois appels à projets pour 2019 :

- Un appel à projets de recherche multithématique, disponible sur la [page du conseil scientifique](#) et sur la [plateforme de dépôt des projets](#) ;
- Un appel à projets de recherche « cheval pouvoir et société » visant à soutenir des projets de recherche en sciences humaines et sociales, ce document.
- Un appel à projets de « valorisation et transfert des résultats de recherche », disponible sur la [page du conseil scientifique](#) et sur la [plateforme de dépôt des projets](#).

Ces trois appels à projets, distincts dans leur forme, seront étudiés simultanément en janvier 2019 et disposeront d'une enveloppe financière commune sans répartition préalable vers l'un ou l'autre des appels à projets.

1. Contexte

Si les mondes du cheval au sens large – incluant les activités de production, de transformations ou les usages de l'ensemble des équidés - ont été régulièrement appréhendés dans leurs dimensions vétérinaires et/ou agronomiques, ils demeurent encore peu investigués dans leurs pratiques sociales, culturelles et spatiales, en tant que systèmes économiques ou de politiques publiques. Conscient de cette carence, l'Ifce souhaite constituer à long terme un corpus de travaux en sciences humaines et sociales susceptible d'apporter des connaissances cumulatives sur l'ensemble de ces dimensions, qu'il s'agisse du segment des courses et des paris, du sport, des loisirs, du travail ou de la viande, ou des questions transversales à tous ces segments comme le dopage, l'innovation, l'équipement... La grande diversité qui caractérise les mondes du cheval dans toutes leurs dimensions se répercute au niveau des multiples enjeux auxquels ils font face. Ainsi, en constante transformation pour s'adapter aux évolutions du marché et de la société, les mondes du cheval peuvent apparaître comme un bon révélateur des dynamiques à l'œuvre dans le monde contemporain. C'est dans ce contexte que l'Ifce amorce une politique volontariste et pérenne sur plusieurs années de financements de recherches en sciences humaines et sociales en lien avec les mondes du cheval, entre autre, sous la forme de post-doctorats, voire de doctorats. Toutes les sciences humaines et sociales sont concernées : sciences politiques, histoire, économie, géographie, sociologie, anthropologie, psychologie, gestion, etc.

2. Position du problème

L'histoire des savoirs du cheval a pu donner lieu à une abondante littérature, qu'il s'agisse de techniques équestres², zootechniques ou vétérinaires³, aujourd'hui appropriée par une partie des acteurs. En revanche, l'histoire et les déterminants des différentes activités liées au cheval en relation avec les institutions qui les ont produites, ne permet pas, en l'état des connaissances actuelles, de comprendre comment celles-ci ont pu se cristalliser dans une configuration institutionnelle et contextuelle particulière à la fin du XXe siècle. Focalisée sur les savoirs techniques et scientifiques (équestres, vétérinaires, agronomiques), cette histoire constitue en autant de points aveugles les déterminants sociaux et les facteurs économiques et/ou politiques qui délimitent aujourd'hui les différentes manières de produire, de transformer ou d'utiliser les chevaux. En partie occultés par l'histoire que les acteurs se racontent et mettent en scène, les mondes du cheval ne sont pas ou peu saisis à travers les dynamiques spatiales, sociales, culturelles et économiques qui les animent. Comblé ce manque nécessite de se décentrer du cheval lui-même pour tourner le regard vers l'ensemble des processus sociaux, économiques, politiques, historiques, etc., qui le construisent comme point de convergence de toutes les préoccupations, et notamment vers les propriétés sociales des acteurs impliqués, les conséquences économiques de leurs activités et les dynamiques territoriales qui en découlent, vers les relations que ces acteurs entretiennent avec et au sein de diverses institutions (organismes publics et privés, collectivités territoriales, organisations internationales) en charge des divers types d'activités, ou encore

² En particulier la littérature classique de l'équitation académique (Baucher, D'Aure, L'Hôte, Decarpentry, etc.), à laquelle s'ajoutent des succès d'édition plus contemporains (Karl, Donard, Henriquet), mais aussi des ouvrages consacrés à la pédagogie ou relatifs aux relations avec le cheval (équitation dite éthologique).

³ Dont témoignent les actes annuels de la quarantaine d'éditions de la Journée de la recherche équine.

vers les ressources mobilisées pour s'opposer et imposer certaines représentations ou visions du cheval. Au-delà des individus, il s'agit ici de comprendre les dynamiques relationnelles des groupes, collectifs et organisations spécifiques ainsi que les schémas de tensions économiques et les systèmes organisationnels en place.

Plusieurs perspectives d'analyse appellent ainsi des éclairages approfondis :

Politiques publiques et articulations privé-public

Du fait des caractéristiques propres à l'histoire complexe de ses acteurs, le secteur des équidés et leurs usages questionnent de manière très spéciale la frontière public-privé en France et les capacités actuelles de l'Etat, et autres pouvoirs publics, à concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques qui s'appuient sur le cheval (élevage, sports, loisirs, courses, etc.). Par exemple, comme pour le sport en général, les activités équestres ont progressé après la seconde guerre mondiale pendant 60 ans grâce aux efforts de l'Etat et aux financements publics spécifiques. La diminution drastique des financements publics reflète-t-elle un retrait de l'Etat ou désigne-t-elle d'autres formes d'intervention, et si oui, lesquelles ? En premier lieu, il convient donc de s'interroger sur les (nouvelles ?) politiques publiques qui accompagnent les efforts de développement des pratiques et la structuration spatiale du secteur dans ce nouveau contexte, sans les restreindre aux seules actions des ministères des sports successifs, mais au contraire en les insérant dans un entrelacs d'institutions (ministère des sports, ministère en charge de l'agriculture, ministère en charge de la culture, institutions européennes, collectivités territoriales, etc.), déclinées aussi bien à l'échelle nationale que locale, et dont on peut supposer que les objectifs ne sont pas systématiquement convergents. Outre les productions réglementaires, fiscales, normatives, encadrant les différents usages du cheval, il s'agit de mettre au jour les interactions entre les différents groupes d'intérêts privés impliqués dans ceux-ci et leurs possibles conflits d'usage, les formes possibles de mobilisations organisées pour faire valoir leur cause, les ressources mobilisées pour interpeller les acteurs politiques, les réseaux multiniveaux (individuels, organisationnels) qui se tissent entre eux et avec leur territoire, etc., susceptibles en bout de course d'expliquer des variations de pratiques et de culture à l'échelle des territoires.

Dans le prolongement de cette perspective, il convient en second lieu de se demander si le pouvoir de l'Etat a diminué pour autant. Cette question reviendrait à identifier les spécificités comparées du système institutionnel et symbolique lié au cheval, ainsi que l'évolution de ce système. Si les financements du secteur sont de plus en plus privés, quels sont les équilibres qui émergent entre, d'une part, les nouvelles politiques publiques que le secteur marchand réclame/obtient pour prospérer et, d'autre part, les mécanismes de régulation (par les évaluations, normes, labels, etc.) que l'Etat installe pour garder le contrôle et construire un nouvel équilibre public-privé et, le cas échéant à quels dépens ? La réponse à ces questions pourrait passer par une analyse des réseaux d'interdépendances entre les multiples organisations impliquées dans ce secteur entre institutions publiques, semi publiques et privées, groupes professionnels, PME, coopératives, grandes entreprises, associations sportives, etc.

Empreintes territoriales

Dans le contexte actuel de développement des activités liées au cheval, les équidés et les pratiques équestres occupent une place croissante dans les territoires ruraux et périurbains. Mais cette nouvelle utilisation de l'espace, qui s'étend de manière peu connue et contrôlée, pose question : quel rapport à l'espace entretiennent les différents types de producteurs et usagers des équidés ? Quelles concurrences et complémentarités peuvent exister avec d'autres occupations de cet espace ? Quelles relations foncières sont tissées ? On peut également s'interroger sur la place du cheval dans les transformations des rôles et conceptions des campagnes françaises, liées à une utilisation grandissante de ces espaces pour l'habitat et pour les loisirs au détriment des fonctions productives historiques. En effet, on ne saurait comprendre ces logiques d'utilisation « équine » de l'espace sans les replacer dans les logiques résidentielles, locales et professionnelles qui se conjuguent dans les territoires.

A cet égard, il conviendrait d'examiner si et comment les équidés et les activités qui leur sont liées participent au dynamisme des territoires, par exemple au travers des pratiques du tourisme et du loisir, en participant à la construction des espaces (création et maintien des chemins de randonnées, occupation et valorisation d'espaces, mise en valeur voire invention de patrimoines culturels et naturels) ainsi qu'à leur recodification. Par exemple, le cheval et ses usages peuvent entrer dans des processus de patrimonialisation. La perte de leur fonctionnalité originelle – races et pratiques agricoles ; monuments historiques liés aux haras, notamment - favorise leur réappropriation culturelle, en intégrant une logique de construction de la mémoire. Cette re-définition patrimoniale des races, pratiques et équipements équestres, constitue aujourd'hui une opportunité de développement touristique pour des collectivités riches d'une histoire

équestre, tombée en désuétude. Il apparaît en effet que certaines collectivités territoriales, en se réclamant du titre de « capitale » ou « cité » du cheval, semblent miser sur les propriétés symboliques prêtées au cheval (prestige, patrimoine, nature et développement durable...) pour valoriser leur territoire. Quelles sont les logiques d'acteurs au niveau local qui aboutissent à cette appropriation? Quelles en sont les conséquences économiques (création d'entreprises et d'emplois) ?

Groupes professionnels en interaction

Attentive aux trajectoires sociales propres des agents et à leurs fonctions économiques, la démarche devrait pouvoir apporter un éclairage sur les manières dont ces agents s'instituent en représentants des causes qu'ils portent, ainsi que sur les carrières qui en découlent. Depuis les années 1970, les mondes du cheval se sont « professionnalisés », à entendre à minima comme l'émergence d'un secteur d'emploi spécialisé dans l'encadrement et l'enseignement des pratiques, dans l'entretien des chevaux, mais aussi plus extensivement comme la formation de groupes professionnels appelés à soutenir ou défendre des intérêts de corps (moniteurs, entraîneurs, vétérinaires, maréchaux-ferrant, selliers...). Bien que l'équitation se soit dotée, prématurément aux regards des autres disciplines sportives, d'une convention collective qui lui est propre⁴ structurant l'emploi, peu de données informent précisément sur la morphologie sociale des différents groupes professionnels existants, sur leur segmentation effective entre différentes disciplines, lieux de pratique, types de structure, et encore moins sur ce que recouvre en pratique l'activité réelle des emplois en question. Qu'en est-il également du côté des éleveurs, ou de secteurs organisés de plus longue date, comme celui des courses ?

Plus loin, portée par différents entrepreneurs de cause aux intérêts pluriels, l'hypothèse que les mondes du cheval se structurent autant par leurs rapports de forces internes que par leurs publics mérite d'être explorée. Les dynamiques organisant les différentes formes de production / transformations / usages du cheval contribuent à déterminer une demande et à façonner des cadres de consommation d'une clientèle selon des dispositions qui restent très largement à décrire. Par exemple, du côté des usages, l'effet de la diversification des disciplines sportives, de leur répartition spatiale, du développement de pratiques alternatives non compétitives, de l'évolution des méthodes pédagogiques, des formes organisationnelles des structures équestres, sur la demande reste encore très mal connu. Quelles conséquences ces transformations ou évolutions structurelles exercent-elles sur ceux et celles, susceptibles – ou non – de participer à ces activités ? Modifient-elles les propriétés sociales, tant du point de vue du genre, de l'âge, que du milieu social d'origine, de ce qui constituerait ainsi une nouvelle clientèle ? Représentent-elles des opportunités de développement économique ? Sont-elles susceptibles d'imposer, ou de faire évoluer les formats organisationnels des structures originelles les plus représentatives ? En quoi induisent-elles des transitions dans les modèles économiques originels de financement de la pratique? Donnent-elles lieu à des disparités territoriales ? Quelle est la portée sociale, économique et sociétale de telles disparités, si elles existent ?

La coexistence et la formation de groupes professionnels, dont le degré de structuration reste à préciser, coïncide avec les multiples manières d'appréhender l'objet cheval et instaure des dynamiques de développement variées. La nécessité de créer des niches ou des créneaux porteurs, de se constituer une clientèle impliquée, satisfaite et fidélisée, est indissociable d'un travail de codification perpétuelle des pratiques et des usages afin de leur donner un sens précis capable de répondre à la pluralité de ces demandes spécifiques.

Ces dynamiques invitent à décrypter les multiples innovations observables dans les mondes du cheval (aussi bien matérielles et technologiques que de services, intégrant des logiques de développement des territoires) comme le résultat de processus de placements ou de positionnements sur un marché où des acteurs clés importent et adaptent des procédés, des techniques, des manières de faire susceptibles de leur procurer un avantage concurrentiel. Il ne s'agit donc pas de comprendre les innovations technologiques ou autres comme de pures inventions providentielles mais bien de les resituer dans leur espace social, économique et territorial de production en portant une attention particulière aux caractéristiques biographiques et sociales des inventeurs et aux caractéristiques managériales, organisationnelles, financières et économiques de leurs propositions d'innovation et de ceux qui s'en emparent et les développent. Il s'agit ainsi de caractériser finement leur compréhension, intuitive ou non, de l'espace sur lequel ils cherchent à s'implanter pour repérer les sources de développement et pour identifier les conditions d'efficacité et d'efficience de leurs propositions.

⁴ Convention collective nationale concernant le personnel des centres équestres du 11 juillet 1975. Etendue par arrêté du 14 juin 1976 JONC 8 août 1976, brochure 3603.

Perspective économique

De par leur diversité, les mondes du cheval offrent une grande variété d'institutions, d'organisations, d'entreprises et d'acteurs, directement liés au cheval ou connexes. Malgré leur développement, leurs caractéristiques, fonctionnements et stratégies restent encore peu étudiés sous un angle économique. Connaître le poids économique, les impacts et la dynamique des différents acteurs et activités directement ou indirectement liés aux équidés (en termes de valeur, d'emploi, etc.) est crucial : ces acteurs sont actuellement fragilisés par le contexte économique actuel, par leur atomisation, le recul des soutiens et de l'encadrement de l'État, l'adaptation aux fiscalités européennes, mais aussi la multiplicité des réglementations applicables, les nouvelles préoccupations de la société et l'augmentation de la concurrence y compris internationale.

Par ailleurs, les mondes du cheval sont caractérisés par leur appartenance à des sphères très hétérogènes : agriculture, loisir, tourisme, sport, ce qui entraîne une diversité des statuts amateur / professionnel parmi les acteurs, des questions relatives à leurs places respectives, à leur mise en concurrence et à la définition de frontières plus claires entre ces statuts. En dépit des tendances récentes de légères baisses d'activités liées au cheval, l'engouement croissant des Français pour les activités de loisir, de nature et liées aux animaux et l'intérêt de la population pour les jeux d'argent constituent-ils toujours des opportunités économiques pour un monde du cheval plus ou moins marchandisé ? Les fonctions traditionnelles du cheval (guerre, traction animale) se sont restreintes et son avenir se construit aujourd'hui, dans une économie des loisirs et de consommation, autour d'une grande variété d'usages, dont certains sont encore peu connus et étudiés : courses, sports, loisirs, spectacles, débardage, transport scolaire, tourisme, équithérapie, insertion sociale, ... Ainsi, quels sont les marchés existants, leurs caractéristiques et leurs enjeux ? Comment améliorer la rentabilité et le modèle économique des entreprises équine ? Comment valoriser l'opportunité de diversification que peut représenter une activité équine ? Comment adapter l'offre à une demande en constante évolution ? Il devient aujourd'hui indispensable de construire des connaissances, des outils et des méthodes permettant d'améliorer les performances socio-économiques des activités et services liées aux mondes du cheval, notamment à travers une meilleure caractérisation des produits, des acteurs et de leurs attentes, mais aussi en étudiant la question de l'effet des normes, réglementations, labels, interdits, taxes, etc. sur les dynamiques économiques. Enfin, on peut se demander comment concilier activité économique viable (positionnement sur les marchés), contribution à l'aménagement du territoire (valorisation des paysages, conservation de l'environnement, entretien de l'espace) et utilité sociale (notamment dans le cadre de nouvelles relations homme-femme/cheval) ?

Genre

Cet appel à projets invite enfin à enrichir la connaissance sur les variations du système social de genre dans les domaines de la production et de l'élevage, de la transformation des chevaux ou dans des usages moins directement liés au sport ou aux courses. L'organisation des relations entre les sexes est pensée comme un faisceau de contraintes dont les formes locales varient, selon les configurations de l'ordre de genre dans des dispositifs institutionnels de contrôle et selon différents arrangements symboliques. Les statistiques fédérales semblent par exemple témoigner d'un curriculum institutionnel féministe – valorisant les filles et décourageant les garçons. Le passage historique – de l'équitation savante comme discipline à maîtriser pour tenir son rang d'homme de classe dominante (du XVIIe jusqu'au début du XXe siècle) au « sport de fille » d'aujourd'hui – s'est opéré discrètement dans le contexte de l'effondrement des enjeux sociaux et politiques liés à la maîtrise des savoirs du cheval. Ce renversement statistique du genre s'applique d'ailleurs – par contagion ? - aussi à nombre de groupes professionnels attenants (enseignants d'équitation, vétérinaires, ingénieurs agronomes, professionnels des courses, etc.), sans pour autant remettre en cause l'asymétrie des sexes, au moins pour le sport ou la profession vétérinaire. Ce type de questionnements invite à une perspective constructiviste et relationnelle du genre : comment se (re)construisent le masculin et le féminin au cours des transformations historiques des usages du cheval ?

Dès lors qu'elles seront traitées selon l'un ou l'autre des axes proposés dans le programme ici défini, toutes les thématiques de recherche seront examinées avec le même intérêt.

3. Projets attendus, labellisation et financement

Cet appel à projets vise à soutenir des **projets** :

- **de recherche appliquée**
- **répondant aux besoins de la filière équine.**

Les thèmes éligibles correspondent aux attentes des filières équines exprimées par les représentants des socioprofessionnels au conseil scientifique.

Chaque projet sera expertisé, de manière confidentielle, par deux ou trois évaluateurs anonymes extérieurs au projet, et recevra une note d'intérêt de la part de chacun des représentants des socioprofessionnels au conseil scientifique.

- **Seuls les projets validant les deux critères ci-dessus peuvent être labellisés.**
- **Seuls les projets labellisés peuvent faire l'objet d'un financement par l'un des partenaires.**

Si l'attribution des financements de l'Ifce et du Ministère en charge de l'agriculture est concomitante à la labellisation, **l'attribution d'une aide financière par le fonds Eperon nécessite à la fois la labellisation du Conseil scientifique et la décision favorable du comité d'engagement de cette structure** selon ses propres critères. Un dossier⁵ sera donc à faire parvenir au fonds Eperon, en parallèle de la demande de labellisation.

3.1. Montants disponibles

Pour l'année 2018, les crédits de soutien alloués par l'Ifce et le ministère en charge de l'agriculture pour les trois appels à projets se sont élevés à un total de presque 1,8 million d'euros et ont permis de financer un total de 33 projets sur des durées allant de 1 à 4 ans maximum.

Le montant attribué par le fonds Eperon aux projets de recherche n'est pas prédéfini et est laissé à l'appréciation du comité d'engagement de ce dernier sur la base des dossiers qui lui sont présentés.

3.2. Règles de financements

- Le financement ne couvre pas les frais de personnel permanent ou les CDD de plus de 6 mois ;
- Le projet, hors personnel permanent, doit être auto- ou cofinancé au minimum de 20 % ;
- Deux projets portant sur la même thématique ne peuvent être financés individuellement. Le cas échéant, il pourra être demandé un rapprochement entre équipes ;

3.3. Financement de bourses de doctorat

Le financement par l'Ifce de demi-bourses de doctorat est envisageable en partenariat avec d'autres organismes (organismes de recherche, collectivités territoriales...) pour un montant de 15 400 € HT annuel.

Les demi-bourses sont acquises pour 36 mois et la demande doit être faite selon le tableau ci-dessous :

Période	Septembre à décembre 2019	Année 2020	Année 2021	janvier à aout 2022
Montant € HT	5 133	15 400	15 400	10 267

Le financement des projets comprenant une demi-bourse Ifce sera validé pour toute la durée du projet, aucun complément ne pourra être obtenu par la suite. Les versements resteront néanmoins annuels.

⁵ Téléchargeable sur : <https://www.fondseperon.com/>. Pour plus d'informations, fondseperon@free.fr

4. Bases de données

Plusieurs institutions gèrent des **données** administratives relatives aux mondes du cheval, qui sont susceptibles d'intéresser les équipes de recherche en sciences humaines et sociales répondant à cet appel à projet. L'Institut Français du Cheval et de l'Équitation dispose de contacts au sein de ces organismes et a une bonne connaissance des données qu'ils gèrent : il peut donc renseigner les chercheurs souhaitant y accéder pour procéder à des analyses secondaires.

Il existe en particulier les données individuelles gérées par :

- La Fédération Française d'Équitation (FFE), sur les cavaliers licenciés, les cavaliers compétiteurs et les établissements équestres adhérents à la FFE,
- La Mutualité Sociale Agricole, sur les salariés et les chefs d'exploitations agricoles exerçant en milieu équin,
- L'IFCE-SIRE, sur les équidés identifiés en France et sur les personnes gestionnaires (éleveurs, propriétaires, détenteurs).

Et également d'autres sources possibles de données :

- Les Observatoires de l'ifce, sur les tendances de la filière équine, les marchés et les métiers du cheval⁶ ;7,
- Le Réseau Economique de la Filière équine (REFERences), sur les référentiels technico-économiques d'entreprises⁷,
- L'agence Equicer sur les analyses économiques et synthèses comptables des entreprises équestres⁸,
- Le Groupement Hippique National, sur la réglementation des activités, la création et la gestion d'entreprises équestres,
- Le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, sur les activités comparées des différentes fédérations sportives.

Pour des premières données synthétiques sur la filière, consultez le [dépliant chiffre clé](#) :

Une liste plus détaillée des bases mobilisables est disponible via ce [lien](#).

5. Modalités de candidature et critères d'éligibilité

- ⇒ **Remplir le formulaire sur la plateforme dédiée** <https://projects.ifce.fr> (cf annexe 1 pour plus de détails)
- ⇒ **Tout dossier ne remplissant pas l'ensemble des critères ci-dessous ne pourra pas être labellisé.**

5.1. Présentation du dossier

- **Précision suffisante du projet et de ses différentes actions** (état des connaissances, objectifs, matériel et méthodes en particulier) afin de permettre une évaluation scientifique par les experts désignés par le conseil scientifique ;
- **Qualité du résumé non technique.** Ce résumé est le seul document transmis aux représentants socioprofessionnels du conseil scientifique pour avis sur la pertinence de la recherche, il doit donc être complet et **pouvoir être lu indépendamment du reste du projet.**
- Pour les programmes pluriannuels, justification du fonctionnement des différentes actions de recherche dans l'échéancier global.

5.2. Critères scientifiques et enjeux pour la filière

- **Appartenance d'un des porteurs, au minimum, à un organisme de recherche** : organisme dédié ou organisme d'enseignement et de recherche ;
- **Enjeux pour la filière** en matière de développement économique, d'innovation ou d'attractivité des territoires ruraux ;
- **Publications antérieures** sur le sujet ;

⁶ Contact : Observatoire Economique et Social du Cheval, pascale.heydemann@ifce.fr ; Observatoire de l'emploi, des métiers et de la formation d'Equi-ressources, carole.troy@ifce.fr

⁷ Publications et statistiques accessibles sur : <http://www.ifce.fr/ifce/connaissances/statistiques-et-donnees/>

⁸ Publications et statistiques accessibles sur www.equicer.fr

- Compétences des équipes, notamment leur connaissance des travaux existants sur le sujet ;
- Qualité scientifique du projet : question de recherche, méthodologie, nature des résultats attendus ;
- Publications prévues dans le cadre du projet et échéancier : préciser si certains résultats sont susceptibles de rester confidentiels et de ne pas donner lieu à publication ;
- Partenariats entre équipes de recherche, entreprises et socioprofessionnels, collaborations internationales (européennes en particulier) et pluridisciplinarité (y compris les disciplines hors sciences animales, les nouvelles technologies, ...). *Le conseil scientifique accepte de recevoir des projets collaboratifs en anglais, sous réserve qu'il y ait au minimum une équipe française en position principale dans le consortium. Les partenariats avec les organismes professionnels seront particulièrement appréciés.*

5.3. Critères financiers

- Précision de la fiche financière ; tous les onglets et tous les tableaux du document doivent être complétés.
- Adéquation entre le projet, les moyens mobilisés et le financement demandé ;
- Respect de l'échéancier pour les projets pluriannuels ;
- Les projets faisant l'objet de cofinancements extérieurs seront, à intérêt scientifique égal, prioritaires.

5.4. Respect du délai de remise des propositions de recherche

6. Modalités de réponse du conseil scientifique et conditions de financement

La décision du conseil scientifique sera adressée, uniquement par courrier électronique, aux responsables de la proposition.

- 1) **Le financement du projet peut être soumis à conditions** : mise en collaboration avec une ou plusieurs équipes, modification d'effectifs expérimentaux, ...
- 2) Tout projet financé fera l'objet d'une **convention** entre l'organisme de recherche et l'Ifce, préalable à la mise en paiement. La propriété intellectuelle des résultats sera partagée entre l'Ifce et l'organisme financé au prorata des apports respectifs.
- 3) Tout projet accepté devra faire l'objet d'un **compte rendu d'activité** intermédiaire ou final pour juin 2020.

La remise d'un compte rendu d'activité non conforme à la proposition initiale sans justificatifs peut donner lieu à une demande de compte rendu complémentaire, à une suspension de financement ultérieur ou même à une demande de remboursement.

- 4) Pour tout projet dont le montant annuel accordé est supérieur à 10 000 € HT, le financement sera attribué en deux fractions :
 - La première fraction (70 % du montant accordé) sera versée « *a priori* » à la signature de la convention ;
 - La seconde fraction sera versée sous réserve de la production d'un compte rendu dont la conformité à l'engagement initial sera étudiée par le conseil scientifique en septembre 2020.
- 5) Pour les projets financés de manière pluriannuelle, **les versements seront effectués de manière annuelle selon la règle ci-dessus, sous réserve de présenter un rapport d'activité en juin de chaque année.**

Le solde pourra être réduit si les délais de remise du compte rendu ne sont pas respectés.

7. Obligations envers l'Ifce

- 1) Tous les résultats publiables devront faire l'objet d'une valorisation sous forme d'articles primaires et/ou d'une participation à un congrès.
- 2) Si l'information apparaît utile pour les professionnels, **le porteur de projet s'engage à rédiger des articles, posters, fiches de vulgarisation en français.**
- 3) Sur chaque article, poster..., mention devra être faite du financement par l'Ifce et de l'éventuelle utilisation de moyens de l'Ifce.
- 4) Une copie de tous les articles, revues scientifiques ou de vulgarisation devront être adressées au secrétariat du conseil scientifique.

Etienne Verrier
Président du conseil scientifique de la filière équine

Annexe 1 : Constitution du dossier

A. Remplir le formulaire en ligne : <https://projects.ifce.fr> (cf annexe 2 pour l'utilisation de la plateforme)

1. Description du projet global et des actions

Chaque projet peut être constitué d'une ou plusieurs actions distinctes (3 au maximum), dans ce cas bien détailler chaque action.

Les projets peuvent être pluriannuels (maximum 4 ans), dans ce cas bien détailler le calendrier du projet pour chacune des années.

Attention : certaines questions conditionnent l'apparition d'autres questions. Dans le cadre de cet appel à projets vous devez cocher « projet de recherche » sur le premier écran du formulaire afin d'obtenir le formulaire correspondant.

2. Résumé NON TECHNIQUE

Ce résumé est le seul document transmis aux représentants socioprofessionnels du conseil scientifique pour avis sur la pertinence de la recherche, il doit donc être complet et pouvoir être lu indépendamment du reste du projet.

3. Description financière

*Tout projet présentant des fiches financières incomplètes ou des bilans non équilibrés sera refusé. Pour obtenir une aide merci de contacter l'adresse recherche@ifce.fr **AVANT de déposer votre dossier.***

- Remplir le document Excel téléchargeable sur le site :

- Remplir une fiche financière par action décrite détaillant :
 - les prévisions de financement pour chacune des années ;
 - les différents postes à financer ;
 - les différentes sources de financement.

NB : Pour chaque fiche le total des dépenses (tableau 1) doit être égal au total des produits (tableau 2). Ne pas oublier de remplir le tableau 3 « frais de personnel permanent »

- Remplir une fiche financière totale pour le projet (somme des fiches précédentes, onglet « Total projet » du fichier Excel)

NB : Le total des dépenses (tableau 1) doit être égal au total des produits (tableau 2).

- Remplir le tableau récapitulatif de l'ensemble du budget (onglet « Recap » du fichier Excel)

Veillez à bien équilibrer les deux parties du tableau. Le coût total du projet doit être égal à la somme des coûts (total 1+2) de toutes les actions sur toutes les années, personnel permanent inclus (hors équipements lourds et moyens Ifce)

- Récapituler la demande de financement dans le formulaire en ligne à partir du document Excel et y télécharger le document Excel dûment complété.

B. Si le projet fait appel à des collaborations externes et/ou des cofinanceurs

- Fournir une attestation des personnes/organismes concernés. Les mails sont recevables.

C. Si la demande inclut une demande de demi-bourse de thèse

- Remplir la partie correspondante du formulaire ;

D. Si la demande inclut l'utilisation de moyens expérimentaux

- Remplir la partie correspondante du formulaire ;
- Prendre contact avec le responsable du site concerné et fournir un accord de principe de ce dernier.

E. Délai

Le dossier est à compléter en ligne sur la plateforme <https://projects.ifce.fr> impérativement pour le 15 novembre 2018. La plateforme se fermera le 15 novembre à minuit. Un accusé de réception automatique vous sera envoyé dès réception du dossier.

Pour obtenir une aide contactez Marlene Addes (06 60 35 47 56 – recherche@ifce.fr).

Conseil scientifique de la filière équine
Jumenterie du Pin
61310 Exmes
+33 (0)6-27-70-51-19
recherche@ifce.fr

Annexe 2 : utilisation de la plateforme en ligne

La plateforme de dépôt des projets est accessible via ce lien : <https://projects.ifce.fr>.

Pour toute question : recherche@ifce.fr

1. A partir de la page d'accueil cliquez sur « introduire une demande » puis créez-vous un compte (ou identifiez-vous avec votre compte) ;
2. Une fois connecté, sélectionnez le formulaire intitulé « Appels à projets du conseil scientifique de la filière équine », cliquez sur « introduire une demande » ;
3. Si vous avez déjà commencé à rédiger un projet vous pouvez choisir de reprendre cette demande ou d'en créer une nouvelle ;
4. Quand vous créez une nouvelle demande, vous arrivez sur le premier écran du formulaire à remplir :



- La colonne de gauche présente la liste des écrans à remplir, la plupart des questions sont obligatoires ;
 - Vous pouvez naviguer d'un écran à l'autre en cliquant dans la colonne de gauche ou en cliquant sur « écran suivant ». *Il n'est pas indispensable d'avoir rempli tous les champs obligatoires pour passer d'un écran à l'autre, cela l'est uniquement pour soumettre le projet.*
 - Votre projet est sauvegardé automatiquement à chaque modification et vous pouvez à tout moment sauvegarder et quitter pour y revenir plus tard. *Vous pouvez remplir le formulaire en plusieurs fois et retravailler votre projet tant que vous le souhaitez* tant que vous ne cliquez pas sur « valider et envoyer » dans l'écran résumé ;
 - Les réponses à certaines questions peuvent conditionner l'affichage des questions/écrans suivants. Par exemple, vous ne pourrez décrire les actions 2 ou 3 que si vous avez déclaré ces actions dans la partie 7.
5. **Vous souhaitez inviter des collègues à remplir le formulaire avec vous ?** Cliquez sur « Gérer les invitations » en bas de la colonne de gauche puis invitez qui vous voulez.
 6. Pour **soumettre définitivement votre projet**, rendez-vous sur l'écran « résumé » et vérifiez que tous les champs obligatoires ont été remplis. Si ce n'est pas le cas, cliquez sur les zones en rouge pour y retourner. Une fois que le résumé ne montre plus d'erreurs cliquez sur « valider et envoyer ». **Attention, une fois validé, il n'est plus possible de modifier votre projet.**

Une liste en format « Word » des questions du formulaire est téléchargeable sur la plateforme (attention certaines parties du formulaire s'affichent en fonction des réponses précédentes, toutes les questions ne sont donc pas à remplir pour tous les projets).